

PETITION MEDICAMENTS DU SIDA POUR TOUS EN COTE D'IVOIRE

RIP+ (Réseau ivoirien des personnes vivant avec le Vih)

Contexte :

12% de la population infectée par le VIH/SIDA, + d'1 million de personnes atteintes. 25% de la jeunesse est infectée, 15% du personnel du secteur privé est infecté. 25% des forces de sécurité et de défense est infecté. 1 enseignant du secondaire et 2 enseignants du primaire meurent par jour du SIDA. Plus de 600 000 orphelins et enfants vulnérables à cause du SIDA. Plus de 2000 cas de décès par semaine du SIDA. L'incidence de la guerre par rapport à l'infection sera inquantifiable

Plus 1/3 des personnes vivant avec le VIH soit plus de 500 000 personnes ont immédiatement besoin d'un traitement antirétroviral en Côte d'Ivoire. Aujourd'hui seulement 2 500 soit 0,5% ont accès aux traitements antirétroviraux qui coûtent entre 50 et 80 000 F CFA/mois alors que la population la plus touchée est également la plus démunie.

Une politique vigoureuse d'accès aux médicaments à moindre coût et de bonne qualité y compris les génériques pourrait contribuer à résoudre le problème de l'accès généralisé aux soins et traitements y compris les antirétroviraux.

Aujourd'hui, le contexte international est plus que favorable à l'utilisation de ces médicaments à moindre coût et de qualité y compris les génériques : L'Afrique du sud, le Nigeria, le Burkina Faso, le Mali, le Sénégal le utilisent déjà ces médicaments à moindre coût et de qualité y compris les génériques.

L'OMS est favorable à l'utilisation de ces médicaments à moindre coût et de qualité y compris les génériques pour atteindre son objectif de traitement de plus de 3 000 000 de personnes avant 2005 dans le monde.

Nous demandons :

Au gouvernement de Côte d'Ivoire

- 1) La mise en oeuvre des engagements pris à travers la déclaration d'Abuja :
INVESTIR 15 % DU BUDGET NATIONAL DANS LA LUTTE CONTRE LE SIDA ;
- 2) La mise en place d'un programme national de traitement du SIDA qui prend en compte les médicaments à moindre coût et de qualité y compris les génériques.
- 3) La revalorisation du fond de subvention thérapeutique à un niveau acceptable et la reprise immédiate des inclusions dans le programme de subvention
- 4) La composition et la mise à disposition d'un package minimum comprenant : les soins, les médicaments et les examens biologiques et n'excédant pas 3 000 FCFA par mois pour toutes les personnes atteintes vivant en Côte d'Ivoire.
- 5) L'accès et la disponibilité des traitements antirétroviraux pour 100 000 personnes ainsi que la prise en charge des infections opportunistes pour toutes ces personnes avant 2005.
- 6) Favoriser la création d'un cadre permanent de gestion, de suivi, et de contrôle de toutes les questions liées aux SIDA incluant largement les personnes vivant avec le VIH et tous les acteurs de la communauté.
- 7) La mise en oeuvre d'un programme national pour lutter activement contre la stigmatisation et la discrimination liée à l'infection à VIH (Création d'un cadre juridique).

Aux autorités compétentes et aux institutions nationales et internationales engagées dans la lutte contre le SIDA en Côte d'Ivoire d'agir en faveur de l'accès généralisé aux traitements à moindre coût et de qualité y compris les génériques pour toutes les personnes vivant avec le VIH en Côte d'Ivoire.

(pétition à renvoyer à RIP+/ Lumière Action 04 BP 2101 Abidjan 14 Côte d'Ivoire)

N°	NOM & PRENOMS	PROFESSION	ADRESSE	SEXE	AGE	SIGNATURE
1						
2						
3						
4						
5						
6						